



COMITÉ DE DIRECTION

Bureau Exécutif

PROCÈS-VERBAL N°2

Réunion du : Jeudi 9 juillet 2026

Par : PV par voie dématérialisée

Présidence : M. Eric BORGHINI

Présents : MM. Pierre ALCOVERRO, Patrick BEL ABBES, Christophe BENOIT, Alain BROCHE, Vincent CASERTA, Philippe DI MARCO, Jean-Louis DISTANTI, Franck KODJABACHIAN, André VITIELLO.

Absences excusées : Mme Rosette GERMANO – M. Thierry BOREL

Assiste(nt) à la séance :

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

Conformément aux dispositions de l'article 13.7 des Statuts de la LMF, le Président a décidé de convoquer le Bureau Exécutif du Comité de Direction par voie dématérialisée.

1. DÉLÉGUÉS NATIONAUX

La Commission Fédérale des Délégués Nationaux sollicite la LMF afin de lui communiquer le nom de 3 délégués Ligue, dont 1 femme au titre de la filière féminine et 2 hommes au titre de la filière masculine, susceptibles d'intégrer les effectifs des délégués nationaux sous condition de réussite des tests d'aptitude et entretiens.

Au regard du nombre de candidats et en tenant compte des spécificités validées par la F.F.F., la C.R. Délégués propose au Bureau Exécutif les candidatures, ci-dessous, à présenter à la CFDN :

- Au titre de la filière féminine
→ Mme Marina BEN YAYA

- Au titre de la filière masculine (3 candidatures pour 2 postes) :
→ M. Stéphane BELMONTE
→ M. Gradimir ARSIC

→ M. Abdelkarim EL BERKAINI

→ Le BE valide, à la majorité, les candidatures de Mme Marine BEN YAYA et M. Gradimir ARSIC et M. Abdelkarim EL BERKANI.

Eric BORGHINI
Président